



Sollicitation - Consultation acteurs forêt-bois (CDESI - CD 43)

En réponse au mail du 23 février 2024

REPONSE FNE 43

1/ Quelles sont les missions et activités de votre structure en lien avec la forêt et la filière forêt-bois (domaine d'activité, dispositifs d'aides, expertise...)?

→ Défendre une forêt vivante.

Nous entendons par là une forêt qui remplit tous ses rôles, à savoir, par ordre d'importance :

- Réguler les différents cycles de l'eau dont le régime des pluies.
- Purifier et stocker l'eau dans le sol de la forêt.
- Purifier l'air et émettre de l'oxygène tout en stockant le carbone dans le sol et dans son bois.
- Créer de l'humus et protéger les sols de l'érosion : la forêt a un rôle positif sur le sol où elle pousse et elle présente souvent des sols plus vivants et diversifiés que beaucoup de sols agricoles
- Abriter et favoriser la biodiversité.
- Produire du bois.
- Avoir un rôle ludique et touristique.

→ Apporter une information et une expertise à tous les propriétaires qui en font la demande et mettre en place un modèle économique.

→ Informer le grand public et lui faire découvrir l'importance de la forêt.

→ Fédérer les initiatives locales en faveur d'une forêt plus naturelle, plus à même de vivre en tant que telle, et plus à même d'apporter à tous les écosystèmes, dont nous faisons partie, les bénéfices qu'elle apporte (fonctions de support, de nourriture, de corridor, etc. + fonctions favorables pour compenser les impacts anthropiques : séquestration CO2, paysage, régulation du cycle de l'eau, etc.).

→ Actions en faveur de plus de forêts en libre évolution et gestion plus "intégrée" des forêts "productives".

2/ Quels sont pour votre structure les principaux enjeux de la forêt et la filière dans les années à venir (défis, opportunités, menaces) ?

Le principal défi est de faire comprendre aux propriétaires qu'il existe une autre méthode de gestion de la forêt que ce cycle infernal qui consiste à faire une coupe rase tous les 40 ans et replanter en monoculture de résineux. La pertinence économique de ce modèle est très discutable au vu des coûts et des contraintes de plantation observés actuellement.

Beaucoup de plantations résineuses produisent beaucoup de bois très normé, très facile à exploiter par coupe rase et facile à transformer en charpente pour l'industrie. Le bois énergie rajoute une pression en plus en augmentant encore la rentabilité des coupes de bois, mais sa valeur ne justifie pas encore de coupes rases. Une fois les industries habituées à ce modèle économique, elles l'appliquent de la même manière sur la sapinière "native", avec souvent un reboisement pur résineux (douglas) derrière. Ce modèle n'est pas viable et ne fait que répondre à des opportunités économiques de court terme.

L'opportunité est qu'un mouvement se profile en faveur de la Sylviculture mélangée à couvert continu. Les propriétaires ne sont pas tous indifférents à l'état actuel de la forêt et sont à la recherche d'une gestion différente de leur propriété. Nous sommes en mesure de leur proposer des solutions.

→ Défi de se lancer dans la transition écologique avec des bases difficiles :

- Beaucoup de petits propriétaires à qui il faut impulser une dynamique ;
- Une forêt privée qui fonctionne sur des mécanismes de marché (marché du bois rond, marché des parcelles forestières) ;
- Une dynamique de mobilisation par le CRPF qui butte sur le manque de moyens de cette structure ;
- Une forêt privée représentée par un syndicat unique avec un conseil d'administration pas forcément représentatif de la diversité des propriétaires forestiers, de la diversité de leurs propriétés, de la diversité de leurs objectifs ;
- Une filière bois industrialisée qui impose son rythme sur le marché des bois, avec un tempo calqué sur le marché européen (et donc sur les logiques industrielles allemandes et scandinaves) ;
- Une vision des propriétaires forestiers souvent très utilitariste de la forêt, et donc particulièrement sensible à la fonction économique et aux chèques que sont capables de proposer les acheteurs de bois (vision très "financière" de la forêt, recherche d'aubaines économiques).
- La mentalité locale très "agricole" rajoute une couche à cette vision : la forêt est vue comme une culture qu'on plante, qu'on laisse pousser et qu'on finit par raser, et non pas comme un écosystème naturel dans lequel on peut "aller chercher du bois".

→ A partir de cette base, faire aller la forêt vers plus de naturalité demande des changements forts :

- Insuffler un changement d'état d'esprit sur l'utilité de la forêt, parmi les propriétaires et parmi le grand public ;
- Inspirer des modes de valorisation du bois qui permettent d'exprimer en même temps les dynamiques naturelles (successions végétales, régénération naturelle, mélange d'essences dans les peuplements, maintien d'une part significative d'essences locales, etc.) ;
- Mettre en place des changements législatifs forts (mais on se heurte là aux lobbys de la filière) ;
- Mettre en place des changements sur la propriété privée en forêt (mais là on se heurte aux fondements de la propriété privée). Un intermédiaire serait une forme de collectivisation de la forêt, en tout cas pour la petite propriété privée lorsque les propriétaires ne manifestent plus le désir de gérer leur forêt... à condition que la collectivité qui récupère la gestion ait une vision écologique de long terme.

A cela se rajoute les écueils :

- du changement climatique : transition très rapide pour l'écosystème forestier. On en voit les effets sur les sapinières, les pinèdes, etc. Mettre en œuvre cette transition sans trop de mortalité au passage mériterait une grande mobilisation nationale... A moins de choisir la solution coupe rase / plantation qui a plein de défauts environnementaux et dont la pertinence économique est discutable.
- de la multiplication du commerce national et mondial et ses conséquences sur le flux de pathogènes qui s'attaquent aux forêts : scolytes de l'épicéa, chalarose du frêne, chancre et encre du châtaignier, suie de l'érable, etc ... On peut y ajouter la prolifération d'espèces envahissantes (Renouée du japon) ou l'implantation parfois d'essences non locales (douglas, robinier, chêne rouge).

Dans les opportunités, on peut noter une prise de conscience forte du rôle positif des forêts, et donc une part importante de la population est sensible à ces enjeux.

A condition que cela arrive jusqu'aux oreilles de nos décideurs, et qu'ils prennent conscience de l'impact de l'économie libéralisée sur ce milieu naturel.

3/ Quelles sont les attentes de votre structure envers les pouvoirs publics ? Envers le Département de la Haute-Loire en particulier ?

Pouvoirs publics :

Nous attendons que les pouvoirs publics prennent conscience des effets néfastes de la gestion actuelle de la forêt : coupe rase, replantation en monoculture, absence de gestion pendant 40 ans puis de nouveau coupe rase.

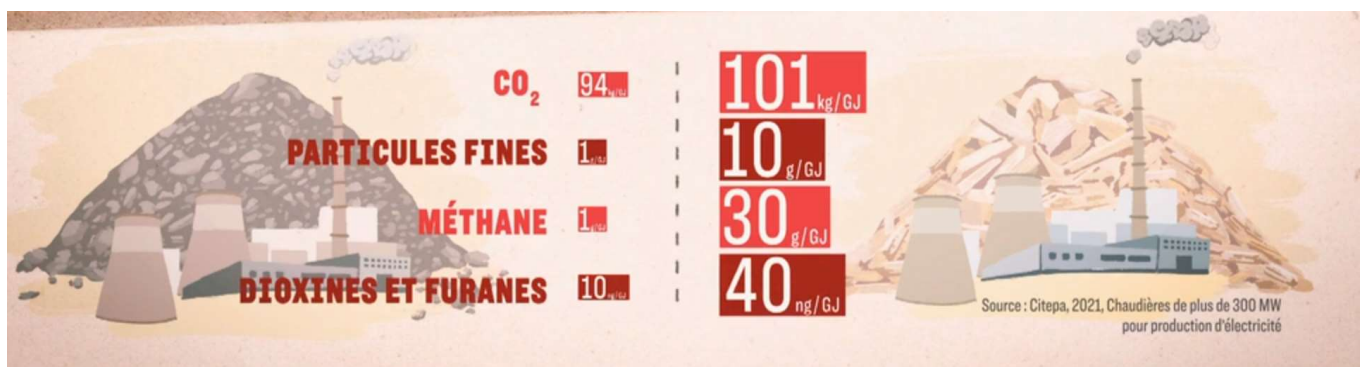
A titre d'exemple, nous ne partageons pas le point de vue de l'Etat sur sa campagne, lancée en 2023, de plantation massive de 1 milliard d'arbres. Cette décision s'accompagne, inévitablement, de vastes coupes rases préalables et ne permet pas

véritablement à la nature de se ressourcer. Elle vise à la création de nouvelles forêts à but économique exclusivement, avec des essences à croissance rapide et sans diversité.

Par ailleurs, nous contestons la vision/tendance qui se développe actuellement d'incitation massive, par la filière bois, à l'utilisation du bois (granulés, pellets) pour le chauffage domestique.

En effet, les études scientifiques démontrent que la combustion du bois est nettement plus nocive (pollution de l'air, émission de CO₂) que le charbon par exemple, source d'énergie pourtant abandonnée progressivement sur nos territoires.

Vous trouverez ci-dessous un comparatif permettant de le visualiser :



Une [proposition de loi](#) sur la gestion forestière a été proposée par la députée Sophie Panonacle (Renaissance) le 15 janvier 2024 qui comporte un certain nombre de points positifs, notamment sur l'incitation fiscale à la gestion forestière à couvert continu, qui vise à effectuer des coupes ciblées, ponctuelles et réfléchies, dans le but de favoriser un mélange constant d'essences différentes dans la forêt et de protéger son sol ainsi que tous les micro-organismes qui le compose.

Département de la Haute Loire :

- Insuffler une politique intégrée ambitieuse, qui permette aux acteurs de la filière de s'engager vers une sylviculture plus vertueuse sur les forêts de production, et qui permette à une part significative de la forêt d'être laissée en libre évolution.
- Accompagner la filière bois vers une sylviculture plus favorable :
 - mettre en place des aides à la sylviculture jardinée, ou qui passe par une régénération naturelle, notamment pour aider à la transition des forêts vis à vis des changements climatiques
 - conditionner les aides à la filière à des critères environnementaux plus stricts, ou bonifier les aides à la filière selon des critères environnementaux (mélange d'essences, certification, etc.)(exemple du conseil départemental de la Loire)

- soutenir les zones Natura2000 et les possibilités de financements dans le cadre de Natura2000 : contrats N2000, PSE, exonérations de taxes foncières, etc.
- Favoriser la libre évolution de surfaces plus importantes de forêts : notamment au travers d'outils à portée des départements comme les ENS.

Si cela n'est pas de la compétence du département, nous attendons qu'il prenne conscience du rôle essentiel de la forêt dans les cycles de l'eau et qu'il aide à protéger certains massifs contre les coupes rases. La forêt sera plus résiliente face aux incidents climatiques, remplira son rôle de gardienne de l'eau et nous permettra de supporter plus facilement les périodes de sécheresse et enfin résistera mieux aux risques d'incendie.

4/ Quelles sont vos attentes vis-à-vis des assises de la forêt organisées par le Département de la Haute-Loire (21 juin) et quelle implication pouvez-vous envisager dans cet événement et son organisation ?

Nous attendons qu'une autre voix s'élève et nous montre qu'il existe d'autres façons de gérer la forêt. Ce n'est pas parce que nous aurons les plus grosses abatteuses et les plus gros broyeurs que notre forêt sera plus résiliente. Dans la course au gigantisme, combien de temps faudra-t-il pour que des scieries encore plus grosses que celles de notre département viennent chercher notre bois pour l'exporter de Haute Loire et que restera-t-il au département des revenus de la forêt ?

Nous sommes prêts à présenter la sylviculture mélangée à couvert continu et à parler des avantages de la réanimation d'un commerce local du bois.

Nous espérons être présents lors des Assises de la Forêt du 21 juin prochain.